

Augmentation des moyens alloués au contrat de liquidité

Le contrat de liquidité confié par Trigano à la Société de Bourse Portzamparc le 01/02/2006 va faire l'objet d'un apport complémentaire de 5000 titres Trigano à partir du 6 mars 2018. L'objectif de cet apport est d'améliorer la régularité de la cotation du titre et d'éviter des décalages de cours qui ne seraient pas justifiés par une tendance du marché.

Au 28 février 2018, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

Nombre d'actions Trigano : 2297

Liquidités : 408 k€

Conformément à l'autorisation donnée par la dernière assemblée générale de Trigano en date du 8 janvier 2018, le prix unitaire maximum d'achat par action au titre du contrat de liquidité s'élève à 250 €